Nous avons alors accepté de continuer et d'aller jusqu'au bout de l'opération qui pourrait peut-être sauver notre ami. Mais nous avions été prévenus aussi que vu l'importance de la chirurgie, le risque existait que dans les jours qui suivraient l'intervention, les muscles des intestins ne fonctionnent plus et qu'une partie de l'intestin soit morte. Dans ce cas on ne pourrait plus rien faire pour lui.

24 heures après l'opération Lemon montrait toujours des signes de douleurs importantes. Mais tous les tissus nécrosés avaient été retirés et on ne pouvait plus qu'attendre et espérer voir des signes encourageants. C'est à présent à lui de lutter pour vivre.

A l'heure d'écrire ces ligne Lemon lutte toujours et

s'il s'en sort il aura besoin de tout le soutien de ses parrains ou marraines.



## Parrainage

Malgré la volonté et le travail des membres fondateurs et des bénévoles de l'association, c'est l'argent qui manque aujourd'hui le plus pour assurer la survie d'Animal Sans Toi...t.

Certaines personnes ne peuvent pas détenir des animaux de ferme ou veulent faire plus pour un animal défavorisé. Ils peuvent devenir parrain d'un animal du refuge et s'en occuper directement ou indirectement, en versant chaque mois un montant sur le compte de l'association. Cela nous aide énormément car nous ne percevons vous le savez aucun subside d'aucune part.

Par le parrainage, vous participez aux frais (nourriture, soins vétérinaires, ...) de votre filleul(le), mais surtout vous lui permettez de vivre une retraite encore plus heureuse au sein de notre ferme.

Pour devenir parrain ou marraine d'un pensionnaire de notre asbl, il vous suffit d'ordonner à votre banque d'exécuter un ordre permanent en faveur de notre asbl. Pour voir la liste de tous les animaux à parrainer :

## www.animal-sans-toit.com/parrainage

N'hésitez pas à faire circuler ce lien sur les forums et les réseaux sociaux (Facebook, etc.).

Rongeur: 3 € / mois

Chèvre : 7 € / mois Chat : 7 € / mois

Chien: 10 € / mois

Vache: 10 € / mois

Equidé: 15 € / mois

Vous pouvez verser vos parrainages sur le compte de l'asbl BE48 1270 6282 4727 en mentionnant : « parrainage suivi du nom de votre protégé ».

Bien évidemment, nous avons besoin de plusieurs parrains par animal. A titre d'exemple, un équidé coûte à notre asbl un minimum de 150 euros par mois, soit l'équivalent de 10 parrains.

D'avance, merci pour eux!











Retrouvez toutes les histoires de nos équidés sur www.animal-sans-toit.com/equides